



Excusés : Alain Valiquier, Brigitte Sidler, François Beffa, Veronica Morrison, Françoise Jaquet, Marc Dunant, Françoise Légeret, Françoise Favez, Bernard Schaer, CVI, Pro Familia Vaud.

Présents : Samuel Bonstein, Michel Lob, Jean-Paul Corboz, Josefa Naveira, Isabelle Raboud, Adola Fofana, Philippe Beck, Paula Monnard-Bois, Margaux Oswald, Catherine Argenta, Gian Paolo Berta, Marie-Claude Ischer, Catherine Sauer.

La séance est ouverte par Samuel, le président, à 19h20.

1. Accueil

Présentation des présents et des excusés.

2. Adoption du PV de l'assemblée générale du 30 avril 2015

Le PV de 2015 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 2015

Année calme, l'AsMéd-VD a de la peine à se faire connaître. Le nombre d'appels et de médiations prend plutôt la courbe descendante.

Nous nous réjouissons d'entendre l'écho d'Isabelle Raboud de l'AsMéd-GE.

4. Rapport de la trésorière, des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2015

Information : Marie-Claude Ischer démissionne de son mandat, à fin 2016. Nous la remercions chaleureusement pour son important travail et pour la qualité de celui-ci.

Compte d'exploitation : l'exercice se termine avec un excédent de CHF 211.55, en légère baisse par rapport à 2014. Les charges sont surtout dues aux frais de téléphone, internet, frais administratifs des permanences et de location des salles. Les recettes des cotisations ont légèrement augmenté. Les donateurs ont reçu l'attestation de don afin de la présenter aux impôts.

Les comptes restent sains, le capital est actuellement de 29'823.30. Chaque année, il y a un léger bénéfice. Le bénéfice 2015, de CHF 211.55, est versé au capital.

Le 10 février 2016, les vérificateurs ont vérifié les comptes au 31.12.2015. Contrôle des reports des soldes du bilan et des écritures du compte d'exploitation. Tout est parfaitement exécuté (ventilation, report des soldes, passifs transitoires).

Dès 2016, proposition de renommer les comptes :

- 6110 « autres frais (locaux, déplacements et les frais de séances) » en « Autres frais ».
- 6400 « Frais divers/cotisations » en « Relations publiques, cotisations ».

Proposition d'accepter les comptes 2015.

Tout est accepté à l'unanimité par l'assemblée générale.

5. Décharge de la gestion du comité

Aucune remarque, la décharge est donnée au comité.

6. Proposition de modification des statuts

Le comité propose de modifier les articles suivants (en relation avec la perte de la qualité de membre de l'association) :

- article 6 des statuts « Perte de la qualité de membre » et
- 8.1 « Assemblée générale - Compétences ».

Les propositions de modification sont adoptées à l'unanimité.

7. Discussion d'une éventuelle extension de nos permanences

Au vu de la mentalité des personnes qui évolue, il est de plus en plus souhaité d'avoir un retour quasi instantané à toute demande formulée. Dès lors le comité a imaginé étendre les permanences à 5 ou 6 jours sur 7, de 8h à 19h par exemple. Nous attendons d'avoir un retour des permanents.

Question de Catherine : y-a-t-il traces du nombre d'appels sans messages ? Oui mais la statistique est faussée (une personne peut appeler 3 fois et ensuite laisser un message ou pas).

Jean-Paul n'a pas le sentiment que les gens sont impatients, lorsque nous les rappelons.
L'épouse de Samuel, active dans une association qui prend les appels entre 8h et 22h, n'est pas très à l'aise avec ce système.
Des difficultés techniques, des emplois du temps (chargés) professionnels et privés sont évoqués.

Afin de voir si nous devrions réagir plus rapidement à des messages, entre les deux sessions de permanences, Josefa est d'accord de tester en relevant les messages qui seraient laissés sur notre répondeur, les mardis et mercredis en soirée.

Pour le moment, l'assemblée décide de ne rien changer à l'organisation des permanences actuelles.

8. Elections statutaires (comité, vérificateurs des comptes, membre externe de la commission d'accréditation)

- Démission de Samuel Bonstein à la présidence de l'AsMéd-VD. Nous le remercions chaleureusement de son dévouement et de sa sagesse. Il reste toutefois membre du comité.
- Philippe Beck accepte de prendre la présidence. Nous le remercions également de continuer à s'investir dans les activités de l'AsMéd-VD.
- Démission de Margaux Oswald au sein du comité.
- Démission de Marie-Claude Ischer en qualité de trésorière.

Les personnes suivantes se proposent pour faire partie du comité :

- Philippe Beck, président
- Michel Lob, membre
- Jean-Paul Corboz, membre
- Josefa Naveira, membre
- Samuel Bonstein, membre

Ce nouveau comité est accepté.

Le poste de trésorier-ère reste à repourvoir. Les membres du comité vont chercher. Affaire à suivre...
Les vérificateurs des comptes sont : Alain Valiquer et Gian Paolo Berta. Le suppléant reste Adola Fofana.
Nous les remercions !

La membre externe de la commission d'accréditation reste Brigitte Sidler. Merci à elle !

9. Fixation du montant des cotisations pour 2017 (celles pour 2016 ayant été décidées en 2015)

Le montant de la cotisation individuelle est maintenu à CHF 30.00 et à CHF 100.00 pour la cotisation collective (personne morale). Tout montant viré en excédent sera considéré comme un don.

10. Divers

- Nous avons demandé à Isabelle Raboud, de l'AsMéd-GE, de venir nous parler de leur pratique de pré-médiation.
Cela se fait, le plus souvent, dans le local de l'AsMéd-GE. Il y a, pour eux, un lien entre la rencontre individuelle des parties et l'augmentation des séances de médiation.

Parfois la séance de pré-médiation peut avoir lieu au domicile pour des raisons de mobilité. A double tranchant, car cela peut se retourner contre le médiateur qui peut être pris à témoin. Plutôt pré-médiation dans un lieu neutre (café ?).

- Le Comité demande quelles pistes pourraient être explorées pour augmenter le nombre de médiations. Les relations publiques doivent prendre de l'ampleur en incluant les permanents, les actifs, voire les membres plus ou moins passifs de l'AsMéd-VD. Ce point sera discuté lors de la seconde partie de l'assemblée.

La parole n'est plus demandée, la séance est levée à 21h00.

Margaux Oswald

Samuel Bonstein, président